

## Saison 2016-2017

### Réunion du comité directeur n°3 28 septembre 2016

### Compte-rendu

#### Présents :

- Du comité directeur :
  - Vincent ABELLA
  - Florence CAVIGLIOLI
  - Chantal de CROUTTE
  - Caroline de SEZE
  - Annabelle GAUTHIER
  - Kaline LALLEMAND
  - Jean-Michel VENDITTI
- Invitée :
  - Caroline BOURGEOIS
- Absente excusée :
  - Stéphanie LE MEIGNEN

Début de la séance : mercredi 28 septembre à 20h

Fin de la séance : jeudi 29 septembre à 00h17

Au cours de cette réunion, le comité directeur s'est prononcé sur les points suivants :

#### **1. Point inscriptions membres**

86 adhérents sont à jour de leur inscription. Certains anciens adhérents ne sont pas encore à jour de leur inscription et/ou de leur règlement → JMV se charge d'envoyer un mail de relance.

Les licences et assurances de tous les membres ayant réglé ont été prises, tous les membres à jour de leur inscription sont saisis dans galette.

Les brevets de certains adhérents n'apparaissent pas sur le site de la FFESSM → Annabelle et JMV se chargent de demander les justificatifs aux adhérents concernés et voient avec les DT dans les cas où il y a besoin de faire passer des équivalences de niveaux ou de revoir avec la FFESSM pour régulariser la situation de ces personnes.

## 2. Point Technique

### a. Lignes d'eau

A ce jour : 5 personnes en PA12 / PN1 ; 13 en PA20 / PN2 ; 10 en PA40 / PN3 ; 6 en apnée ; 24 en entraînement physique ; 20 encadrants.

Certains encadrants ne sont pas affectés sur des lignes d'eau spécifiques. JMV fait le point avec les DTs pour confirmer la liste des affectations des encadrants par ligne d'eau, le comdir n'ayant pas encore reçu de CR des réunions moniteurs.

Lorsque des nouvelles personnes extérieures au club souhaitent s'inscrire, la procédure est de demander aux DT si il reste de la place dans la ligne d'eau demandée.

Ligne apnée :

Le DSC n'est pas une école d'apnée, pour remercier les membres nous avons créé une ligne d'apnée mais les nageurs doivent avoir une certaine aisance en nage et en apnée et être autonomes dans la ligne d'entraînement.

➔ voir si nous devons modifier le livret d'accueil pour le sujet apnée. JMV fera un point avec les DT à ce sujet.

### b. Encadrement :

Beaucoup de membres inscrits comme encadrant cette année – vérifier les affectations et l'équilibre du besoin en accord avec les DTs.

### c. Fosse

Fosse du 29/09 : il a été dit lors de la dernière réunion moniteurs que cette fosse était réservée aux moniteurs, or, il y a eu un oubli de le rappeler au comdir et la communication pour l'inscription à cette fosse n'a pas été faite dans ce sens.

Suite au questionnement de plusieurs membre sur le télescopage des dates de fosses avec les jours de piscine un point devra être fait avec les DT pour communiquer sur la disponibilité d'un DP ces jours là à la piscine.

### d. Calendrier prévisionnel :

Pour toutes les sorties organisées dans le cadre du club par des moniteurs du club avec participation de membres (même s'il n'y a pas de transactions qui passe par le club), la sortie doit être créée dans galette pour des questions de responsabilité du président et du club. A charge de l'organisateur de la sortie de créer la sortie dans la base GALETTE ou de se rapprocher du Comité Directeur pour faire enregistrer la sortie. Toutes les sorties et manifestations doivent apparaître dans le calendrier.

➔ JMV fait une information vers les moniteurs afin qu'ils préviennent le COMDIR lorsqu'ils organiseront des sorties.

Pour les fosses, c'est le DT qui se charge des inscriptions et de la logistique bassin, un point doit être fait avec le nouveau DT pour clarifier le mode de communication concernant le Covoiturage suite à la remontées de question des membres sur ce sujet .

Lorsqu'un des membres organise une sortie plongée de son côté et propose d'inviter à le rejoindre, le COMDIR propose de relayer l'info aux autres membres par un mailing mais il n'y aura pas de comm sur le site internet du club.

### 3. Point Matériel

#### a. Blocs :

Certains blocs sont encore en attente de retour depuis juin chez Plongééquilibre.

#### b. Détendeurs :

Les détendeurs qui avaient été envoyés en révision cet été ont été récupérés, des bagues ont été mises sur les détendeurs qui ne sortiront pas en mer (voir note du responsable matériel)

#### c. Autres :

JMV a commandé 50 pochettes plastiques de rangement des papiers de plongée avec le logo DSC + 100 stylos avec le nom DSC.

Il faut racheter des carnets de plongée → JMV s'en charge.

### 4. Point sortie octobre 2016

La sortie est complète, 30 participants.

Le directeur de plongée pour cette sortie est Gilles Schillig.

### 5. Point sortie technique mai 2017

Présentation par Caroline Bourgeois de la proposition de séjour au club Azur Plongée à St Cyr-sur-mer. 5 jours, du 24 au 29 mai 2017.

Les DT doivent valider que ce sera envisageable de valider des niveaux en 5 jours car il s'agit de la seule sortie technique de l'année.

Le club Azur Plongée peut accueillir 41 plongeurs max + 4 non plongeurs

pension complète : 43€ par personne et par jour

25,50€ la plongée

navettes aller et retour : 25€ par personne

Budget pour un plongeur autonome : env. 550€ pour 5 jours

Budget pour un plongeur encadré : 550€ + 30% = env. 715€ pour 5 jours

hors trains

→ JMV se charge de l'organisation logistique

→ Kaline supervise la partie financière

→ Stephan gère l'organisation pédagogique

→ Florence commence à préparer le flyer

### 6. Point financier (Kaline)

Budget estimatif : réajuster les dépenses pour l'aménagement du local.

Revue et adaptation du fichier des adhérents pour faciliter l'établissement du budget prévisionnel pour les licences et assurances → Caroline

## 7. Points divers

### a. Voyage annuel :

La période choisie pour cette année est le mois de mars, afin d'éviter que le voyage annuel soit trop rapproché de la sortie technique du mois de mai.

Le choix de la destination s'oriente vers Zanzibar.

Budget : environ 1900€ - 7 nuits – 10 plongées – pension complète.

Annabelle a un devis de Eurowings

Florence demande un devis détaillé à AMV et à H2O.

Vincent demande un devis détaillé à Ultramarina.

### b. Sortie Nemo les 10 et 11 décembre 2016 :

Annabelle envoie les éléments à Florence pour qu'elle puisse lancer la comm

### c. Cours de bio commun pour tous les groupes en formation de niveau :

Définir une date commune pour tous les niveaux puis choisir le lieu : local du DSC ou salle à la mairie ?

→ JMV se charge de contacter la mairie si besoin.

### d. Retour sur la sortie bio à Agay :

C'est une destination pas très cher permettant de faire de la formation technique et de l'exploration, le club de plongée d'Agay peut accueillir environ 50 plongeurs.

Voir avec Alain Levy pour avoir les tarifs précis et éventuellement envisager cette destination pour la sortie technique.

### e. Commande de soft shells avec logo du DSC : Point reporté

### f. Handisub : Point reporté

### g. Sport en femme : Point reporté

### h. Réponse à la question des deux DT sur le choix du COMDIR de rester à 8 : Point reporté à la présence des DTs

Prochaine réunion : lundi 7 novembre 2016 – lieu à définir

\*\*\*\*\*

**Le Président**  
**JMV VENDITTI**

**La Secrétaire**  
**Annabelle GAUTHIER**